

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Le 3 février 2023

### DESIGNATION

METAMOTI est un organisme de formation dont l'existence est déclarée sous le n°82 69 12775 69 auprès de la Préfecture du Rhône.

Les formations concernées par les présentes « conditions générales de vente de services » entrent dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances. METAMOTI met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, seule ou en partenariat ainsi que des formations à distance.

METAMOTI délivre des bilans de compétence à titre individuel. Ces CGV concernent également ces prestations.

### METAMOTI

6D rue François Ferroussat

69630 CHAPONOST

Tel : 06 09 85 66 13

Mail : [metamoticoaching@gmail.com](mailto:metamoticoaching@gmail.com)

Siret : 508 748 928

Numéro de TVA intracommunautaire : FR05 5087 48928

Déclaration d'activité : 82 69 12775 69 Préfecture du Rhône – Certification Qualiopi

### DEFINITIONS

- **Services** : prestations fournies par METAMOTI (formation, accompagnement et conseils, bilans de compétences, services facturés dont le Client ou les salariés d'un Client bénéficient dans le cadre des actions de formation et/ou diffusion de ressources ou supports pédagogiques.
- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande de Services auprès de METAMOTI.
- **Participant** : personne physique qui participe à une formation ou bénéficie d'un bilan de compétences.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- **Formation en ligne** : formation (ou atelier) dispensée à distance par visioconférence.
- **Formation en présentiel** : formation dispensée dans des locaux mis à disposition par METAMOTI ou par le Client.
  - o inter-entreprises : formation dispensée à des participants de différentes entreprises lors d'une même session.
  - o intra-entreprises : formation dispensée à des salariés ou des gérants d'une entreprise spécifique.

### OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les « Conditions Générales de Ventes de Services » ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles d'une part METAMOTI met à disposition le Service auquel souscrit le Client et d'autre part le fonctionnement et l'utilisation du dit Service.

Toute commande de Services auprès de METAMOTI implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

L'utilisation du site [www.metamoti-coaching.com](http://www.metamoti-coaching.com) pour la commande de Services implique l'acceptation pleine et entière des CGV ci-après décrites. Ces conditions d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment, les utilisateurs du site [www.metamoti-coaching.com](http://www.metamoti-coaching.com) sont donc invités à les consulter de manière régulière. Des modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client. Ce site est normalement accessible à tout moment aux utilisateurs. Une interruption pour raison de maintenance technique peut être toutefois décidée par METAMOTI.

### MODALITES D'INSCRIPTION

#### 1 – Préinscription : devis et informations du Client

Pour chaque formation, METAMOTI s'engage à fournir au Client un devis et le programme complet de la formation. La demande de devis est disponible soit sur le site internet de METAMOTI, page « Formations » à la date choisie ou suite à une

demande par un lien direct fourni par METAMOTI vers sa plateforme digitalisée de formation (ou par la plateforme CPF pour un bilan de compétences).

La demande de devis implique la saisie de données personnelles et professionnelles (nom, prénom, adresse postale, adresse email, téléphone, profession, raison sociale).

Pour valider son inscription, le Client est tenu de retourner à METAMOTI un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

## 2 – Confirmation d’inscription : convention de formation et paiement

L’inscription à une formation intervient après acceptation du devis qui génère la convention de formation (établie entre METAMOTI, le Client et le cas échéant l’OPCO) ou le contrat d’accompagnement. L’inscription est validée à réception du paiement de la totalité de la formation. Les modalités de paiement sont précisées ci-après. La convention de formation est à retourner signée avant le début de la formation par mail : [metamoticoaching@gmail.com](mailto:metamoticoaching@gmail.com). Les bilans de compétences sont confirmés par METAMOTI sur la plateforme CPF par la validation et l’indication des dates du bilan.

### • Inscription à une formation présentielle ou en ligne disponible sur internet

L’inscription définitive est subordonnée à la réception du paiement intégral du prix de la formation par METAMOTI. Une fois l’inscription à la formation enregistrée et le paiement intégral réceptionné par METAMOTI, le Client reçoit une confirmation de commande par email à l’adresse renseignée au moment de son inscription et de son paiement.

Il s’engage à fournir des informations exactes et à jour, notamment son lieu de résidence, à jour au moment du paiement et son adresse email exacte et à jour. *(Le Client est responsable de la bonne réception des emails en provenance de METAMOTI. En cas de non-réception des emails en provenance de METAMOTI, le Client veille en premier lieu à consulter ses spams et à vérifier que sa boîte email est en capacité de recevoir de nouveaux emails. En cas de non-réception des emails en provenance de METAMOTI, malgré ces précautions d’usage, il incombe au seul Client de contacter METAMOTI s’il suspecte un problème technique.)*

### • Formation sur mesure

L’inscription à une formation sur mesure (en ligne ou en présentiel) se fait après acceptation du devis qui sera retourné dûment signé à METAMOTI ainsi qu’au versement du paiement intégral de la prestation au moment de la commande.

## 3 – Convocation à la formation

Environ 10/15 jours avant le début de la formation, les éléments suivants sont envoyés par mail au Client (dans le cas d’une entreprise, elle se charge de les transmettre au Participant concerné). Ils sont également disponibles via un lien extranet fourni par METAMOTI :

- Convocation
- Livret d’accueil
- Règlement intérieur

## 4 - Après la formation

A l’issue de la formation, METAMOTI adresse au Client une facture du montant du coût pédagogique, une attestation de présence et de règlement, ainsi que la ou les feuilles d’émargement.

Dans le cadre d’une formation intra et sur demande du Client : un rapport de formation sera également joint.

## MATERIEL PEDAGOGIQUE

Lorsque le prix de la formation inclut la fourniture de matériel pédagogique, la fourniture de ces derniers se fait selon les modalités suivantes :

- Formation « En ligne » : le matériel pédagogique est expédié une semaine avant la formation.
- Formation « présentielle » : le matériel pédagogique est remis au Participant le jour de la formation.

## PRIX

Le prix de la formation est indiqué sur la fiche descriptive de chaque formation. Il ne concerne que les frais pédagogiques. Ils peuvent le cas échéant intégrer la fourniture de matériel pédagogique nécessaire à la réalisation de la formation. Dans ce cas le matériel concerné est précisé dans la fiche descriptive.

Les prix sont libellés en euros et s'entendent hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Chaque demande spécifique ou prestation sur mesure fait l'objet d'un devis de METAMOTI adressé au Client et implique l'acceptation des présentes CGV.

La durée de validité de nos prix est de 30 jours à compter de la date indiquée sur le devis.

## PAIEMENT

Le paiement intégral de toute formation/prestation s'effectue au moment de l'inscription et à la confirmation de la commande.

- **Formations sur mesure**

Pour les formations sur mesure une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par METAMOTI. Le paiement de la prestation peut s'effectuer par virement ou par chèque.

- **Formations disponibles sur internet**

Le paiement de toute formation disponible sur le site [www.metamoti-coaching.com](http://www.metamoti-coaching.com) se fait en passant une commande sur le site [www.metamoti-coaching.com](http://www.metamoti-coaching.com). Le règlement de la commande peut se faire de 3 façons différentes (\* chèque, \*\*virement bancaire, carte bancaire)

*\* Par chèque*

Le chèque est à mettre à l'ordre de METAMOTI et à envoyer sous enveloppe affranchie à l'attention de Corinne MORET, METAMOTI 6D rue François Ferroussat 69630 CHAPONOST avec les références.

*\*\* Par virement bancaire*

Merci de renseigner votre numéro de commande et votre nom en référence de votre virement :

Bénéficiaire : METAMOTI

Domiciliation : BNP PARIBAS

Identification Internationale (IBAN) : FR 7630004014320001004776548

Identifiant International de la banque (BIC) : BNPAFRPPTAS

*\*\*\* Par carte bancaire*

METAMOTI accepte les cartes bancaires françaises (portant le sigle CB) et internationales (portant le sigle VISA ou MASTERCARD). Le paiement en ligne par carte bancaire est totalement sécurisé grâce à la technologie SSL de cryptage des informations. Le système de paiement est opéré par STRIPE.

Quel que soit le mode de règlement choisi, l'inscription définitive à la formation sera effective à réception du paiement. Si nous n'avons pas reçu votre paiement sous 7 jours calendaires votre commande sera annulée et votre inscription ne sera pas prise en compte. Vous recevrez un mail de confirmation d'inscription à l'issue de ce délai.

## FINANCEMENT OPCO

Si le Client souhaite que la formation soit prise en charge par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de régler intégralement la formation et de se faire rembourser directement ensuite par son OPCO. METAMOTI ne fait pas de subrogation.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION A UNE FORMATION EN LIGNE

Seul le Client muni d'une caméra adaptée peut participer à une formation en ligne. Le Client s'engage à activer sa caméra pendant toute la durée de la formation.

Les modalités de connexion à la plateforme permettant d'effectuer la formation à distance sont précisées dans le livret d'accueil qui est remis au Client après son inscription.

La participation à la formation en ligne est strictement et personnellement réservée au Client qui s'est inscrit et qui a procédé au paiement. Le Client s'engage à ne communiquer ses données d'accès à la formation en ligne – lien URL – sous aucun prétexte, à aucun tiers que ce soit. Le Client reconnaît que son inscription est nominative, son inscription n'est ni cessible, ni transmissible sans l'accord préalable de METAMOTI. METAMOTI se réserve le droit de refuser la participation à la formation en ligne à toute personne non inscrite à titre personnel. Le cas échéant, aucun remboursement ne peut être effectué. Les modalités de connexion à la plateforme de la visioconférence sont adressées au Client avec la convocation.

## DESISTEMENT

Tout désistement doit être fait par mail au plus tard la veille de la formation/prestation. A défaut il s'agira d'une absence. En cas d'annulation du fait du Client, METAMOTI ne procédera à aucun remboursement. La somme versée sera considérée comme une indemnité forfaitaire. Cette indemnité est destinée à éviter tout préjudice économique découlant du désistement d'un ou plusieurs participants dans le cadre de l'exécution du Service.

Néanmoins, en cas d'annulation du fait du Client, METAMOTI proposera au Client qui annule sa participation à la formation/prestation la possibilité de reporter sa participation à une date ultérieure de son choix en fonction du calendrier des formations proposé par METAMOTI. Le Client aura la possibilité d'utiliser sa participation à une date ultérieure dans un délai maximal de douze (12) mois à compter de la date de la formation annulée, et dans un délai maximal de deux (2) pour un bilan de compétences.

Il est rappelé que l'indemnité forfaitaire qui sera versée par le Client en cas d'exercice de la faculté de dédit n'est pas imputable sur le montant de la participation obligatoire au financement de la formation professionnelle continue. Le Client s'engage donc à financer cette indemnité forfaitaire à partir de son budget de fonctionnement et aucunement à partir de son budget afférent aux actions de formation professionnelle continue.

## ABSENCE

Le Client s'engage à faire suivre l'action de formation professionnelle à un nombre minimum de participants. Cet engagement minimum est chiffré d'un commun accord des parties dans la convention.

En cas d'absence d'un ou plusieurs participants au jour prévu de la formation, METAMOTI ne procédera à aucun remboursement. La somme versée sera considérée comme une indemnité forfaitaire. Cette indemnité est destinée à éviter tout préjudice économique découlant de l'absence d'un ou plusieurs participants dans le cadre de l'exécution de la convention.

Il est rappelé que l'indemnité contractuelle qui sera versée par le Client en cas d'inexécution de tout ou partie de ses obligations découlant de l'absence d'un ou plusieurs participant(s) n'est pas imputable sur le montant de la participation obligatoire au financement de la formation professionnelle continue. Le Client s'engage donc à financer cette indemnité contractuelle à partir de son budget de fonctionnement et aucunement à partir de son budget afférent aux actions de formation professionnelle continue.

## ANNULATION – REPORT – EXCLUSION

METAMOTI se réserve le droit d'annuler une formation pour tout motif – nombre d'inscriptions insuffisant, problème technique ou tout autre motif. METAMOTI se réserve également la possibilité de reporter une formation à une date ultérieure. Dans ce cas, METAMOTI s'engage à observer un délai de prévenance de quinze (15) jours calendaires et à proposer au Client une nouvelle date de formation dans un délai de douze (12) mois. Toutefois, en raison d'une situation à caractère exceptionnel (situation sanitaire d'urgence par exemple) ce délai de prévenance peut être réduit. Dans ce cas précis, et pour les formations en présentiel, il sera proposé au Client de suivre la formation en ligne.

METAMOTI se réserve le droit d'exclure le Participant d'une formation pour tout motif jugé utile (cf. règlement intérieur). En cas d'exclusion du Participant, METAMOTI ne procède à aucun remboursement, ni total ni partiel.

## HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Le centre de formation METAMOTI ne dispose ni d'hébergement ni de restauration. Les frais d'hébergement, de restauration et les autres services restent à la charge du Client inscrit. Il appartient également aux participants de prendre les dispositions nécessaires à la logistique liée à leurs déplacements (réservation hôtel, train...).

## REGLEMENT INTERIEUR

Dans le cadre de la formation, les Participants évolueront dans les locaux mis à disposition par METAMOTI. Afin de permettre le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, et pour satisfaire aux obligations réglementaires, METAMOTI a rédigé un règlement intérieur applicable aux Participants. Il détermine, conformément aux dispositions législatives :

- les principales mesures applicables en matière de santé, de règles sanitaires et de sécurité dans l'établissement
- les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux Participants et leurs droits en cas de sanction

Un exemplaire sera joint lors de l'envoi de la convention.

## RESPONSABILITES

- **Formation « en ligne » ou délivrance de prestation en ligne**

METAMOTI n'est en aucun cas responsable de l'impossibilité d'accéder à la formation/prestation en ligne du fait du Client – notamment en cas de mauvaise connexion internet.

METAMOTI n'est en aucun cas responsable des conséquences directes ou indirectes pouvant résulter d'une intrusion frauduleuse d'un tiers sur la plateforme au moment de la formation/prestation en ligne, quand bien même cette intrusion aurait entraîné une altération du Service. METAMOTI s'engage néanmoins à protéger l'accès à la formation/prestation en ligne par tous les moyens dont il dispose.

METAMOTI décline toute responsabilité quant à l'interprétation et l'utilisation des informations transmises au cours de la formation/prestation en ligne par l'utilisateur. L'accès à la formation/prestation en ligne ainsi que l'utilisation de toute information qui y est communiquée relèvent exclusivement de la responsabilité du Client.

- **Autres formations**

METAMOTI ne garantit pas l'inexistence d'erreurs dans les contenus des formations.

## PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de METAMOTI.

Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Le Client s'engage également à ne procéder à aucune exploitation commerciale, aucune reproduction et aucune communication à des tiers, sous quelque forme que ce soit, des documents et supports pédagogiques qui leur seront remis lors de la formation.

Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs reproduits sur le site [www.metamoti-coaching.com](http://www.metamoti-coaching.com) et/ou du site [www.points-of-you.com](http://www.points-of-you.com) lors des formations sont protégés au titre du droit des marques. Un document précisant l'utilisation de la marque Points of You® (logo, visuels, titres, etc ...) sera remise aux Participants à l'issue de la formation. Le Client s'engage à respecter ces règles de diffusion et de communication.

METAMOTI se réserve le droit d'engager toute action utile aux fins de faire cesser tout trouble illicite et engager la responsabilité du Client en cas de violation des obligations visées aux alinéas précédents.

## INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel communiquées par le Client à METAMOTI sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. METAMOTI s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du Client. Elle s'interdit de divulguer les données du Client, sauf en cas de contrainte légale.

## DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre METAMOTI et ses Clients relèvent de la loi française. En cas de litige survenant entre METAMOTI et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon.